

Compte Rendu du Comité Départemental d 'Action Social (CDAS)

Le CDAS s'est réuni le jeudi 14 Mars dernier et comportait 6 points à l'ordre du jour.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 9h35 par le président du CDAS, qui a présenté à l'assemblée la responsable interrégionale de l'action sociale venue participer aux travaux de premier CDAS de l'année.

C'est FO qui a été désigné secrétaire de séance adjoint pour cette plénière.

Le PV de la réunion du CDAS du 28 septembre 2023 a été approuvé à l'unanimité. **FO a donc voté POUR.**

Le directeur et la responsable interrégionale ont pris la parole pour faire une présentation des orientations pour l'action sociale ministérielle en 2024 pour la Région Grand Est. Celle ci regroupe 10 départements gérés par 9 délégués départementaux (les Ardennes et la Meuse ayant le même délégué). Des groupes ont été formés pour travailler dans plusieurs domaines, à savoir la communication, les vacances actions locales, la parentalité le logement ainsi que la restauration. Pour rappel, la déléguée des Vosges cogère avec 2 autres collègues la restauration.

On peut signaler la création de 2 postes de délégués pour les départements de l'Aube et de la Haute Marne.

Tous les responsables interrégionaux se réunissent mensuellement à Paris afin de mutualiser les avancées. Cela garantit en effet un moment d'échanges.

Le département des Vosges s'est vu confirmer le même montant plancher concernant les crédits d'action locale qu'en 2023 à savoir une enveloppe de 18900 euros.

Le président a tenu à rappeler les différentes prestations auxquelles les agents pouvaient prétendre, à savoir les chèques Sport Finances, les chèques Familles Finances, les titres restaurant. Le directeur a martelé que l'action sociale devait pouvoir profiter à tout le monde, actifs comme retraités, en insistant particulièrement sur les jeunes agents.

Il a annoncé aussi une montée en puissance pour la rénovation des résidences EPAF ainsi qu'un regroupement des 3 entités ALPAF, AGRAFE et EPAF (logements, restauration, loisirs).

La direction s'engage à mieux communiquer les informations via des messages ou des liens car celles ci sont encore méconnues de nombreux agents.

Enfin, concernant nos retraités, la déléguée départementale contacte, en accord avec le service RH, les futurs retraités pour obtenir leurs coordonnées personnelles afin qu'ils puissent être au courant des informations.

Le président est ensuite passé au point suivant à savoir, le vote du règlement intérieur.

Compte tenu du fait qu'il a été présenté aux organisations syndicales sans pouvoir en discuter en plénière et apporter des modifications ou ajustements, ce point à l'ordre du jour a été vite vu.

Le résultat du vote est le suivant : POUR : 0 ABSTENTION : 2 CONTRE : 2

FO a voté CONTRE.

L'assistante sociale a pris ensuite la parole pour dresser le bilan d'activité du service social pour l'année 2023.

Elle a commencé son intervention par les données sociologiques. Le département des Vosges comptait 539 personnels actifs répartis comme suit :

DDFIP : 489 agents, Douanes : 11 agents, EPAF : 10 agents et 39 agents pour les services rattachés. Au niveau de la demande sociale, l'assistante sociale a contacté 106 personnes. Sur ce total, un suivi

social a été effectué sur 57 agents soit plus de 52% d'agents contactés.

132 entretiens ont été effectués par téléphone.

Pour résumer, les domaines d'intervention de l'assistante sociale l'aide et le soutien des personnes, les demandes sociales liées à la santé, au budget, vie professionnelle, vie familiale, et le logement. Les organisations syndicales ont constaté qu'au niveau professionnel, l'intervention de l'assistante sociale avait doublé depuis 2021.

Des permanences ont été effectuées sur les sites d'Épinal (1 fois par semaine), mensuellement sur Saint Dié et Remiremont, et trimestriellement sur Vittelet et Neufchâteau.

Ensuite elle a ciblé les 2 principaux objectifs pour 2023 concernant les orientations ministérielles, à savoir :

améliorer la qualité de vie au travail en insistant notamment sur l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle

soutenir les agents actifs ou retraités les plus fragiles.

Pour finir, elle nous a annoncé son départ pour d'autres fonctions, la continuité des services étant dans un premier temps prévue par téléphone par un collègue du Bas Rhin puis de Meurthe et Moselle, en attendant la nomination d'une nouvelle assistante sociale dans les meilleurs délais.

Le président ainsi que l'assemblée ont salué son implication et son professionnalisme.

La déléguée départementale a ensuite fait un bilan de l'année 2023 et a laissé la parole à l'assistante sociale concernant une proposition de convention avec un psychologue qui a pour objectif de proposer des consultations de soutien aux agents qui ont une problématique personnelle (divorce, séparation, deuil, maladie, handicap, addictions, difficultés éducation aux enfants).

Le but serait de signer une convention avec 4 professionnels du département en fonction des principaux sites de travail (VITTELET, REMIREMONT, EPINAL et SAINT DIE)

Concernant le financement, cela serait basé sur un total de 3 séances et l'action sociale en prendrait une partie en charge. Un budget serait alloué pour 5 agents maxi.

FO a montré son inquiétude quant à trouver un spécialiste et surtout quant au délai pour les consultations.

La déléguée, quant à elle, s'inquiète plus concernant le partenariat CHORUS.

Le sujet a été soumis au vote. CONTRE : 0 ABSTENTION : 1 POUR : 3

FO a voté POUR et a demandé une clause de revoyure pour faire le bilan au bout d'un an..

Le prochain point à l'ordre du jour concernait les prévisions pour 2024.

Concernant l'arbre de Noël, la date est désormais connue. Ce sera le 04 décembre. Le spectacle est réservé et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions de ce projet dès que nous aurons plus de nouvelles.

Concernant les sorties, 3 sont prévues au programme. 1 en Meuse en mai concernant les dimanches des vieux métiers à AZANNES, une seconde à Besançon en juin, sortie prévue en 2020 et annulée en raison de la crise sanitaire. Enfin, une troisième sortie (sortie famille) est prévue au parc NIGLOLAND dans l'Aube en septembre.

Là aussi, nous vous tiendrons informés en temps voulu.

Des crédits sont aussi prévus, pèle mèle, pour le goûter des retraités, les bons cadeaux permis de conduire, les colis pour les agents en CLM, CLD.

FO a voté POUR l'ensemble de ces mesures.

Avant de clôturer la séance, la déléguée a souhaité faire un point sur la Restauration au sujet des conventions renouvelés avec l'ARAFE

Concernant l'hôpital de Saint Dié, la nouvelle convention n'est pas encore finalisée. Pour l'hôpital de Remiremont, une révision des tarifs est prévue au 1er avril, à suivre.....

Concernant la clinique « la ligne bleue », un changement de prestataire est en cours, réponse fin mars 2024. Enfin, concernant l'établissement « les érables », seulement un agent est concerné, du coup, la déléguée est aussi en attente pour connaître la décision qui sera prise pour la continuité ou pas du partenariat.

Bimpli, cessant son partenariat fin juin, un nouveau prestataire devrait être connu courant de l'année.

Aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour, le président du CDAS lève la séance à 12h15.

Titulaire:

Alain GARBIT

Suppléant:

Olivier HINGRAY